

BULLETIN D'INSCRIPTION



INSCRIPTION AU COLLOQUE GYPSY 2023

présentielle et distancielle

"DIRE OUI (OU NON)" Le consentement en questions

Muriel FLIS-TREVE	ES et René FRYDMAN	
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal	Ville	
Téléphone portable	_ Mail	
(Portable et mail obligatoire pour recevoir votre confirmation d'inscription) Profession		
	IPTION INDIVIDUEL	
Les droits d'inscription individuel comprennent :		
l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès exclu ☐ Médecins	usif au replay vidéo pendant 1 mois.	265 €
□ Sages-femmes, psychologues, chercheu	urs en sciences humaines	195 €
□ Infirmières, personnels para-médical		195 €
□ Autres		255 €
□ Étudiants ou Internes ou Usagers et re	présentants d'une	95 €
association (joindre impérativement un justificatif)		
□ Retraités (joindre impérativement un justificatif)		135 €
	FORMATION CONTINUE / ORGANISMES PUBLICS	
Les droits d'inscription comprennent : l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès excl	lusif au replay vidéo pendant 1 mois.	
□ Médecins		345 €
□ Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines		265 €
□ Infirmières, personnels para-médical		265 €
2 DOSSIBILITÉS DOLLO AS	SSISTER AU COLLOQUE :	_
Merci de nous préciser la version ch		com
		oaue.com









Version en conférence présentielle

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE CERC ET BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Cerc-congrès - 4 rue Anne Vialle - 19000 TULLE RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE SUR LE SITE : http://www.gypsy-colloque.com/inscription

Mail: inscription@cerc-congres.com



INFORMATIONS PRATIQUES

SAMEDI 9
DÉCEMBRE 2023

LE COLLOQUE EN 2 VERSIONS

Le colloque GYPSY vous propose de nouveau un colloque dit "hybride":

INFORMATION: Nous vous proposons de choisir une des 2 versions afin d'évaluer le nombre de participants en présentielle et en distancielle, cependant, vous aurez toujours la possibilité de le suivre dans l'une ou l'autre version à tout moment.

Les 2 versions:

- Une version virtuelle en ligne sur une plateforme digitale sur laquelle sera retransmis les 2 journées du colloque.
- Une version en conférence à Université Paris Cité, 45, rue des Saint-Pères, 75006 PARIS.

En cas de mesures sanitaires annoncées à cette période, vous pourrez assister au colloque en version digitale.

L'accès au replay, disponible pendant 30 jours après le colloque est uniquement réservé aux inscrits. Un email vous sera envoyé après la fin de l'événement afin d'accéder à la retransmission en replay du colloque Gypsy 2023.

VERSION EN LIGNE: RETRANSMISSION DU COLLOQUE

Les inscrits à la version en ligne distancielle, pourront se connecter sur la plateforme digitale qui retransmettra le colloque en ligne à partir de 8h15, le vendredi 8 décembre et le samedi 9 décembre 2023. Ils recevront un email avec le lien correspondant à l'accès au direct.

COMMENT S'INSCRIRE AU XXIII^eCOLLOQUE GYPSY ?

Par voie postale

En complétant le bulletin d'inscription, inscrire lisiblement vos coordonnées et votre spécialité ou votre profession et le renvoyer accompagné d'un chèque à l'ordre de CERC - 4 rue Anne Vialle - 19000 Tulle.

Ne pas oublier de joindre le justificatif de votre statut d'étudiant si tel est le cas, sans justificatif votre demande ne sera pas prise en compte.

• En ligne

Règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site :

http://www.gypsy-colloque.com/inscription

CONGRÈS AGRÉÉ FORMATION MÉDICALE CONTINUE

N° de déclaration d'activité formateur Cerc-Congrès : 75 19 00833 19.

Médecins libéraux : financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS

- Site: www.fafpm.org.

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2023 au titre des exercices de l'année 2022
- Programme de la formation
- Attestation d'acquittement des frais d'inscription
- Attestation de présence

MODALITÉS D'ANNULATION

Tout congressiste qui serait dans l'obligation d'annuler sa participation pourra être remboursé après déduction faite de 30 euros de frais de gestion sur demande écrite avant le 1er novembre 2023, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué. cf conditions générales de vente

http://www.gypsy-colloque.com/conditions-generales-de-vente